

# Avenant au règlement des études du 6 octobre 2022 visé par Mme Le Maire

## Le parcours d'études diplômant en danse classique

Le 1<sup>er</sup> cycle reste inchangé.

### 2<sup>e</sup> cycle

Durée: entre 3 et 5 ans

Public: élèves ayant validé leur fin de 1<sup>er</sup> cycle au CMD ou dans un autre établissement ou à l'issue d'un test d'entrée par les enseignants du CMD.

- **Objectifs pédagogiques:**

- approfondissement des éléments techniques
- prise de conscience de la danse en tant que langage artistique
- familiarisation avec les œuvres chorégraphiques
- initiation à l'endurance
- capacité à s'auto-évaluer

- **Organisation pédagogique**

- 2 cours de danse par semaine (3h)
- 1 cours de hip hop en partenariat avec Pôle en Scènes (Mourad Merzouki)
- culture chorégraphique (3 « samedi-danse »)
- participation aux projets et à la vie artistique du conservatoire

- **L'évaluation**

L'évaluation prend plusieurs formes durant le cycle :

- **évaluation continue** via bulletins semestriels et le suivi pédagogique des enseignants auprès des familles tout au long de l'année.
- **l'examen de fin de cycle 2** mène au Brevet d'Étude Chorégraphique (BEC)

### **Examen de fin de cycle 2 :**

#### **- UE 1: épreuve chorégraphique**

Examen en présence :

- du professeur de danse de l'élève
- d'un jury invité spécialiste de la discipline
- du directeur ou de la directrice du CMD

Programme:

- présentation de classe (barre, enchaînements au milieu, extrait de chorégraphies,...)
- variation du ministère de l'année ou des années précédentes
- présentation d'une courte chorégraphie en hip hop

#### **-UE 2: culture chorégraphique**

Évaluée en contrôle continu tout au long du cycle

### **- UE 3: participation à la vie artistique du CMD**

Évaluée en contrôle continu tout au long du cycle

**Après l'obtention de le Brevet d'Étude Chorégraphique (BEC) l'élève peut poursuivre au CMD en:**

- parcours continué

Les élèves désirant poursuivre en cursus diplômant 3<sup>e</sup> cycle, Certificat d'Étude Chorégraphique (CEC) seront orientés sur le Conservatoire à Rayonnement Régional de Lyon.

## **Le parcours libre en danse classique – parcours non diplômant**

Durée: illimité

Public: élèves ayant validé leur fin de 1<sup>er</sup> cycle en danse classique

- **Organisation pédagogique:**

- 2 cours de danse classique

- participation aux projets de la classe de danse et à la vie artistique du conservatoire

- **L'évaluation:**

- évaluation continue via les bulletins semestriels

- évaluation d'assiduité et de participation à la vie du conservatoire

L'évaluation de l'élève conditionne la réinscription au CMD pour l'année suivante.

## **La voix**

### **Parcours libre chant chorale**

Durée: 4 ans

Public: à partir de 7 ans

- **Objectifs pédagogiques:**

- acquérir les fondamentaux de la pratique musicale

- apprendre à reconnaître les éléments du langage musical, à développer un sens du travail en groupe, une bonne coordination et une qualité du geste vocal.

- susciter la curiosité, la motivation et le goût pour l'interprétation et l'invention vocale

- former l'oreille

- développer le sens rythmique et les moyens d'expression

- outil de formation pour tout apprenti instrumentiste

- **Organisation pédagogique du chœur enfant:**

- un cours chant choral (1h)

- un cours de Formation Musicale

## **Parcours d'études voix (filière voix) 1<sup>er</sup> cycle :**

Durée du cycle: 3 ans

Public: entre 8 et 11 ans

## Objectifs pédagogiques:

- Susciter la curiosité, la motivation et le goût pour l'interprétation et l'invention vocale
- Former l'oreille, développer le sens rythmique et les moyens d'expression
- reconnaître les éléments du langage musical
- développer un sens du travail en groupe, une bonne coordination corporelle et une qualité du geste vocal
- développer la conscience de l'espace et de la scène

- **Organisation pédagogique:**

- un cours de technique vocale en petit groupe (30 mn – 3 ou 4 enfants)
- un cours de Formation Musicale
- un cours de chant chorale avec le chœur d'enfants

- **L'évaluation:**

Elle prend plusieurs formes durant le cycle:

- **évaluation continue** via bulletins semestriels et le suivi pédagogique des enseignants auprès des familles tout au long de l'année
- **examen de fin de cycle 1** qui mène à l'Attestation d'Études Musicales (AEM)

### Examen de fin de cycle 1:

#### - UE 1 : l'examen de Formation Musicale

- jury interne, collégial
- écrit : reconnaissance rythmique et dépistage de fautes, dictée mélodique et travail sur l'intonation, théorie (audition et sur partition).
- oral : lecture de notes clés de sol et de fa (et clés d'Ut 3), lecture et réalisation rythmique (binaire et ternaire) et polyrythmie, chant (préparé en avance parmi 6 chants)

#### - UE 2 : l'épreuve vocale :

Examen en présence:

- du professeur de chant de l'élève
- d'un jury invité spécialiste de la discipline
- du directeur ou de la directrice du CMD

Programme de quelques minutes composé:

- d'un morceau imposé par son professeur
- d'un morceau libre, morceau au choix
- selon le choix de l'enseignant et de ses objectifs pédagogiques, un morceau en petite formation avec des élèves de même cycle peut être proposé

#### - UE 3 : la pratique collective, le chœur enfants

- si possible avec des pièces en polyphonie en duo ou en trio
- évaluée en **contrôle continu** sur l'ensemble du cycle

Pour la voix tout comme pour la Formation Musicale, les enseignants présentent l'élève à l'examen terminal, lorsque celui-ci est prêt et a acquis les bases fondamentales pour passer en 2<sup>e</sup> cycle.

Niveau pour présenter l'examen: entre le 1C2 à 1C3

Année dérogatoire à la durée du cycle: cf chapitre III p.16

**Après l'obtention de l'Attestation d'Études Musicales (AEM), l'élève peut poursuivre sa pratique musicale en:**

- parcours d'études musicales diplômant 2<sup>e</sup> cycle
- parcours libre
- changer d'orientation (autre instrument classique, Musiques Actuelles, Musique Assistée par Ordinateur)

Un élève n'ayant pas obtenu son AEM dans la durée du cycle ne pourra pas être maintenu au conservatoire dans l'instrument présenté à l'examen.

## **2ème Cycle :**

Durée du cycle : entre 3 et 5 ans

Public : à l'issue du 1<sup>er</sup> cycle au CMD ou dans un autre établissement, ou à l'issue d'un test d'entrée par les enseignants du CMD.

### **• Objectifs pédagogiques:**

- Conforter les acquis du 1<sup>er</sup> cycle
- approfondir la technique vocale (en tant que soliste, en petit ensemble ou en chœur), la qualité du timbre et de la diction ;
- interpréter un répertoire large et varié, davantage polyphonique, ouvert sur les différents styles, permettant à l'élève d'opérer des choix conscients ;
- pratiquer plusieurs esthétiques (baroque, classique, contemporain, jazz...);
- s'initier à l'improvisation et développer sa créativité personnelle ;
- développer la capacité d'auto-évaluation ;
- se présenter en public de manière active et expressive.
- dans la pratique de groupe, aborder des répertoires spécifiques : un par voix, grand chœur, musiques actuelles (chanson, jazz, rock, etc.), musiques traditionnelles, ... en lien avec les départements spécifiques du CMD

### **Organisation pédagogique:**

- un cours de technique vocale (3, 4 élèves – 1h)
- un cours de FM
- une pratique collective en fonction du projet de l'élève, des ensembles existants et des besoins spécifiques du CMD
- participation aux projets artistiques du conservatoire

### **• L'évaluation:**

Elle prend plusieurs formes durant le cycle :

- **évaluation continue** via bulletins semestriels et le suivi pédagogique des enseignants auprès des familles tout au long de l'année.
- **l'examen de fin de cycle 2** mène au Brevet d'Études Musicales

### **Examen de fin de cycle 2:**

#### **- UE 1: de Formation Musicale**

- jury interne, collégial
- écrit : Analyse rythmique et tonale sur partition, dictée d'intonation et de rythme, connaissance de la théorie et de l'histoire de la musique
- lecture de notes (Clés de fa, sol, ut 3 et ut 4), lecture rythmique avec les notes (rythmes binaires, ternaires et équivalences) lecture chantée avec accompagnement de piano (à préparer en avance).

#### **- UE 2: l'épreuve vocale**

Examen en présence:

- du professeur d'instrument de l'élève
- d'un jury invité spécialiste de la discipline
- du directeur ou de la directrice du CMD

Programme composé:

- d'un morceau imposé par le professeur
- d'un morceau libre, morceau au choix
- un morceau en polyphonie pour duo ou trio

**- UE 3: la pratique collective:**

Évaluée en **contrôle continu** par le professeur responsable de la pratique collective sur l'ensemble du cycle

**- UE 4: participation à la vie artistique du CMD**

Évaluée en **contrôle continu** sur l'ensemble du cycle

**Après l'obtention du Brevet d'Études Musicales (BEM) l'élève peut poursuivre sa pratique musicale en :**

- parcours libre
- parcours continué
- parcours projet
- parcours adulte

**Parcours ados et adultes en voix – non diplômant**

Durée : 3 ans

Public : adolescents et adultes débutants ou confirmés

**Organisation pédagogique:**

- un cours de FM en fonction du profil, du besoin et du projet de l'élève
- un cours de technique vocale (3 élèves – 1h)
- une pratique collective en fonction du projet de l'élève, des ensembles existants et des besoins spécifiques du CMD (groupes rocks, musique de chambre, musiques traditionnelles, orchestres...)
- participation aux projets artistiques du conservatoire

• **L'évaluation:**

Elle prend plusieurs formes durant le cycle :

- **évaluation continue** via bulletins semestriels et le suivi pédagogique des enseignants auprès des familles tout au long de l'année.

À l'issue des 3 ans, l'adulte peut poursuivre sa pratique musicale en:

- parcours d'étude diplômant
- parcours libre (pratiques collectives uniquement)

## Cursus Musiques Actuelles Amplifiées:

Durée du cycle: entre 3 et 5 ans

Public : à partir de 7 ans

- **Objectifs pédagogiques:**

- acquérir les fondamentaux de la pratique musicale: produire des sons avec son instrument de manière discernée et ordonnée en termes de hauteur, longueur, intensité et timbre.
- affiner le sens de l'écoute, développer ses perceptions, se construire un vocabulaire musical
- discerner et nommer les principaux éléments du langage musical
- faire connaissance avec les différentes esthétiques musicales
- se situer dans un contexte collectif
- se présenter en public
- se former à l'écoute du concert
- construire sa motivation

- **Organisation pédagogique:**

**1<sup>er</sup> cycle:**

un cours de Formation Musicale (entre 1h et 1h15 selon l'année du cycle)

- un cours individuel d'instrument (30min) ou en petit groupe (1h). Spécificité en 1C1, découverte de la guitare et de la basse électrique. Choix de l'instrument en fin de 1C1.
- d'un cours de pratique collective obligatoire sur toute l'année à partir du 1C3 – l'atelier (1h/semaine)
- participation aux projets artistiques du conservatoire

- **L'évaluation:**

Elle prend plusieurs formes durant le cycle:

- **évaluation continue** via bulletins semestriels et le suivi pédagogique des enseignants auprès des familles tout au long de l'année
- **examen de fin de cycle 1** qui mène à l'Attestation d'Études Musicales (AEM)

**Examen de fin de cycle 1:**

- **UE 1 : l'examen de Formation Musicale**

- jury interne, collégial
- écrit : reconnaissance rythmique et dépistage de fautes, dictée mélodique et travail sur l'intonation, théorie (audition et sur partition), donner les notes contenues dans des accords et des gammes demandées.
- oral : lecture de notes clés de sol et de fa, lecture et réalisation rythmique (binaire et ternaire) et polyrythmie, chant (préparé en avance parmi 6 chants)

- **UE 2 : l'épreuve instrumentale**

Examen en présence:

- du professeur d'instrument de l'élève
- d'un jury invité spécialiste de la discipline
- du directeur ou de la directrice du CMD

Programme de quelques minutes en groupe, composé:

- d'un morceau imposé par son professeur
- d'un morceau libre, morceau au choix
- d'une composition collective

### - UE 3 : la pratique collective, l'atelier

évaluée en **contrôle continu** sur l'ensemble du cycle, elle porte sur :

- l'assiduité
- la régularité dans le travail
- l'attention aux autres
- la participation au travail collectif
- L'engagement
- la force de proposition

Pour l'instrument tout comme pour la Formation Musicale, les enseignants présentent l'élève à l'examen terminal, lorsque celui-ci est prêt et a acquis les bases fondamentales pour passer en 2<sup>e</sup> cycle.

Niveau pour présenter l'examen: entre le 1C3 à 1C5

Année dérogatoire à la durée du cycle: cf chapitre III p.16

### **Après l'obtention de l'Attestation d'Études Musicales (AEM), l'élève peut poursuivre sa pratique musicale en:**

- parcours d'études musicales diplômant 2<sup>e</sup> cycle
- parcours libre
- changer d'orientation (autre instrument classique, Musique Assistée par Ordinateur)

Un élève n'ayant pas obtenu son AEM dans la durée du cycle ne pourra pas être maintenu au conservatoire dans l'instrument présenté à l'examen.

### **2<sup>ème</sup> cycle :**

Durée du cycle: de 3 à 5 ans

Public: à l'issue du 1<sup>er</sup> cycle au CMD ou dans un autre établissement, ou à l'issue d'un test d'entrée par les enseignants du CMD.

#### • **Objectifs pédagogiques:**

- approfondir sa pratique instrumentale dans le prolongement du 1<sup>er</sup> cycle
- mobiliser les repères culturels permettant de s'approprier un langage musical
- tenir sa place dans un groupe, ou dans divers projets artistiques
- acquérir des outils d'analyse pour situer les œuvres dans leur contexte culturel et adapter son interprétation en conséquence
- découvrir et utiliser les outils de l'autoévaluation
- se construire une identité artistique

#### • **Organisation pédagogique:**

- La FM est remplacée par :
  - un cours d'harmonie et culture – 1h/ semaine – durée 1an
  - un cours de MAO – 1h30 /semaine, – durée 1 an
  - une session d'enregistrement
- un cours individuel d'instrument (45 min)
- Pratique collective :un cours d'improvisation – 1h / semaine - durée 1an et/ou groupe de musiques actuelles -1h/semaine - les autres années

**Après l'obtention du Brevet d'Études Musicales (BEM) l'élève peut poursuivre sa pratique musicale en :**

- parcours d'études musical diplômant 3<sup>e</sup> cycle
- parcours libre
- parcours continué
- parcours projet
- changer d'orientation (autre instrument classique, Musique assistée par Ordinateur)

- **L'évaluation:**

Elle prend plusieurs formes durant le cycle :

- **évaluation continue** via bulletins semestriels et le suivi pédagogique des enseignants auprès des familles tout au long de l'année.
- **l'examen de fin de cycle 2** mène au Brevet d'Études Musicales

**Examen de fin de cycle 2:**

- **UE 1: Harmonie et culture**

- jury interne, collégial

- **UE 2:Improvisation**

- jury interne, collégial, incluant les prestations scéniques

- **UE 3:MAO**

- jury interne, collégial

validation d'une session d'enregistrement

- **UE 4: l'épreuve instrumentale**

Examen en présence:

- du professeur d'instrument de l'élève
- d'un jury invité spécialiste de la discipline
- du directeur ou de la directrice du CMD

Programme composé:

- d'un morceau imposé par son professeur, répertoire dans l'esthétique spécifique de l'élève
- d'un morceau libre, morceau au choix
- d'une composition personnelle
- répertoires du patrimoine
- présentation en groupe avec rôle

- **UE 5: participation à la vie artistique du CMD**

Évaluée en **contrôle continu** sur l'ensemble du cycle

**Après l'obtention du Brevet d'Études Musicales (BEM) l'élève peut poursuivre sa pratique musicale en :**

- parcours d'études musical diplômant 3<sup>e</sup> cycle
- parcours libre



- parcours continué
- parcours projet
- changer d'orientation (autre instrument classique, Musiques Actuelles, Musique assistée par Ordinateur)

### 3<sup>e</sup> cycle

Durée du cycle : de 3 à 4 ans

Public: à l'issue du 2<sup>e</sup> cycle au CMD ou dans un autre établissement, ou à l'issue d'un test d'entrée par les enseignants du CMD.

- **Objectifs pédagogiques:**

- perfectionner sa pratique instrumentale dans le prolongement des deux cycles précédents
- mobiliser sa culture et ses outils d'analyse pour développer un esprit critique et définir des choix d'interprétation
- s'intégrer dans le champ de la pratique musicale en amateur et y prendre des responsabilités le cas échéant
- être en mesure de réaliser un projet artistique personnel

- **Organisation pédagogique:**

- un cours individuel d'instrument (1h)
- un cours de pratique collective obligatoire sur toute l'année : le groupe
- participation aux projets artistiques du conservatoire

Pour l'instrument, les enseignants présentent un élève à l'examen terminal, lorsque celui-ci est prêt et qu'il a consolidé les acquis du niveau de fin de 3<sup>e</sup> cycle.

Niveau pour présenter l'examen: entre 3C2 et 3C4

Année dérogatoire à la durée du cycle: cf chapitre III p.16

- **L'évaluation:**

Elle prend plusieurs formes durant le cycle :

- évaluation continue via bulletins semestriels et le suivi pédagogique des enseignants auprès des familles tout au long de l'année.
- l'examen de fin de cycle 3 mène au **Certificat d'Études Musicales**

#### **Examen de fin de 3<sup>e</sup> cycle:**

- **UE 1: Harmonie et culture, improvisation, MAO**

validés lors du BEM

- **UE 2: l'épreuve instrumentale**

Examen en présence :

- du professeur d'instrument de l'élève
- d'un jury invité spécialiste de la discipline
- du directeur ou de la directrice du CMD

Programme:

- Programme varié d'une durée de 15 mn environ
- En groupe avec partie solo
- Répertoire dans l'esthétique spécifique de l'élève, comportant une part de création personnelle
- Répertoires du patrimoine

#### - UE 4: participation à la vie artistique du CMD

Participation aux divers projets du CMD tout au long du cycle

#### - UE 5: Le projet personnel

Examen en présence :

- du professeur d'instrument de l'élève
- d'un jury invité spécialiste de la discipline, de préférence le même que pour l'UE 2
- du directeur ou de la directrice du CMD

Programme :

- projet transversal croisant les arts (vidéo, danse, cirque, théâtre ...) construit par l'élève de la conception à la réalisation artistique et technique
  - durée : 20 min environ
  - présentation de préférence en fin de cycle
  - doit comporter des morceaux d'esthétiques variés et diversifiés
  - un morceau entre élèves présentant le CEM quand cela est possible
  - un morceau transversal et inter disciplinaire (clown, danseur, plasticien, vidéo...) avec artistes internes ou externes au CMD
- tout en une seule soirée: épreuve instrumentale ou séparément

Dans la mesure du possible le même jury spécialiste sera invité sur l'ensemble des épreuves de l'élève.

**Après l'obtention du Certificat d'Études Musicales (CEM)** l'élève peut poursuivre sa pratique musicale en:

- parcours libre
- parcours continué
- parcours projet
- changer d'orientation (autre instrument classique, Musiques Actuelles, Musique assistée par Ordinateur)

#### **Le parcours adulte en Musiques Actuelles Amplifiées:**

- la FM est remplacée par les modules harmonie / l'improvisation / la MAO comme pour le 2ème Cycle
- un cours individuel d'instrument (30min)
- un cours de pratique collective sur toute l'année: le groupe
- participation aux projets artistiques du conservatoire

L'évaluation et la poursuite de la pratique musicale est identique aux autres instruments

### **La musique assistée par ordinateur (MAO)**

Durée : entre 3 et 5 ans

Public : à partir de 12 ans, débutants ou ayant déjà une pratique instrumentale ou vocale d'un an minimum

- **Objectifs pédagogiques:**

- apprendre à utiliser les outils informatiques pour apprendre à composer ou jouer de la musique
- découvrir et maîtriser du langage MIDI
- découvrir et maîtriser les instruments virtuels et les effets spéciaux.
- découvrir et maîtriser du logiciel Reaper (station audio numérique DAW)
- découvrir et apprendre l'habillage et le design sonore

- introduction à l'enregistrement et au traitement du son – (traitement audio)
- mixage et mastering.

- **Organisation pédagogique:**

- cours collectif de MAO (1h30)
- cours de Formation Musicale (facultative en niveau 1, obligatoire en niveau 2 et 3) – ou cours d'harmonie et culture selon le niveau et projet de l'élève
- pratique collective : groupe de musiques actuelles (facultatif en niveau 1, obligatoire en niveau 2 et 3)
- participation aux projets artistiques du conservatoire

- **L'évaluation:**

- évaluation continue via bulletins semestriels
- évaluation des projets personnels – jury interne
- participation à la vie du conservatoire

- **Examen de fin de 1<sup>e</sup> cycle:**

- **UE 1: Harmonie et culture, et/ou Formation Musicale**

- jury interne, collégial

- **UE 2: Projet de réalisation sonore en MAO**

Examen en présence:

- du professeur de MAO de l'élève
- d'un jury invité spécialiste de la discipline
- du directeur ou de la directrice du CMD

Programme composé:

- un ou deux projets personnels présentés dans leurs sessions intégrales comprenant les éléments et objectifs pédagogique (MIDI, audio, Instruments virtuels, habillage sonore, sound design, mixage et mastering)
- entretien avec le jury de 10 minutes environ, pour expliquer les choix et les traitements des différents éléments de ou des créations.

- **UE 4: participation à la vie artistique du CMD**

Participation aux divers projets du CMD tout au long du cycle

Évaluée en **contrôle continu** sur l'ensemble du cycle

Pour la MAO tout comme pour la Formation Musicale, les enseignants présentent l'élève à l'examen terminal lorsque celui-ci est prêt et a acquis les bases fondamentales pour passer en 2<sup>e</sup> cycle.

Niveau pour présenter l'examen: entre le 1C3 à 1C5

Année dérogatoire à la durée du cycle: cf chapitre III p.16

**Après l'obtention de l'Attestation d'Études Musicales (AEM), l'élève peut poursuivre sa pratique musicale en:**

- parcours libre
- changer d'orientation (instrument classique, Musiques Actuelles Amplifiées, etc...)